

Modification des normes d'implantation dans une zone au nord du boulevard des Cimes

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 64018Ha.

Activité de participation publique

Consultation écrite

Date et heure (ou période)

Du 12 au 18 octobre 2023

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, quartier Des Châtelers, secteur situé approximativement à l'est de la rue Duhamel, au sud de la rue du Golf, à l'ouest de la rue Monseigneur-Cook et au nord du boulevard des Cimes.

Description du projet et principales modifications

Des modifications réglementaires sont proposées afin de modifier les normes d'implantation des bâtiments dans la zone concernée.

Dans le secteur, un bâtiment principal ne peut être implanté à moins de 9 mètres de la ligne arrière d'un lot. Le projet de modification réglementaire prévoit la diminution de la marge de recul arrière à 7 mètres afin de régulariser des situations dérogatoires, actuellement protégées par droit acquis.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=594>

Participation

Conseillère municipale

- M^{me} Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, district électoral de Loretteville–Les Châtels

Personne-ressource

- M. Louis Montgrain, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Responsable de la consultation

- M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation via la page Web du projet

- 7 visiteurs ont fréquenté la page Web de la consultation écrite;
 - Aucun citoyen n'a apporté un commentaire via le formulaire.
-

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles et au conseil d'arrondissement de La Haute Saint-Charles.

Réalisation du rapport

Date

Le 19 octobre 2023

Rédigé par

M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne